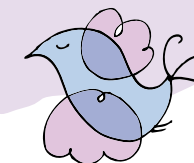


Votre conjoint, votre père, votre mère, un proche dont vous vous occupez, souffre de la maladie d'Alzheimer ou de "maladie apparentée", vous avez besoin d'un temps de répit ?

Nous vous proposons de l'accueillir en journée, dans un environnement chaleureux et convivial avec un accompagnement individualisé.



POUR QUI ?

Les personnes atteintes d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée (**neurodégénératives** : maladie à corps de Lewy, dégénérescence fronto-temporale (maladie de Pick,...) aphasie progressive, démence sémantique, paralysie supra-nucléaire progressive, dégénérescence cortico-basale - **non neurodégénératives** : démence vasculaire et **mixtes**).

POURQUOI ?

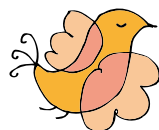


- Permettre le maintien à domicile.
- Favoriser ou recréer un lien social.
- Offrir un temps de répit à l'aidant.

À QUEL MOMENT CONTACTER

L'ACCUEIL DE JOUR ?

- Dès que l'aidant ressent un besoin de répit.
- Dès qu'un projet d'accompagnement est envisagé.
- Sur conseil du médecin traitant, du spécialiste gériatre ou neurologue.



QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

L'accompagnement proposé est personnalisé et individualisé. Il est réalisé en partenariat avec le médecin traitant, le spécialiste gériatre ou neurologue.

Un projet d'accueil et d'accompagnement est élaboré. Divers ateliers adaptés aux besoins de chacun, sont proposés lors de chaque accueil.

VOS INTERLOCUTEURS ?

- **La responsable** : un premier contact avec la responsable de LA MAISON BLEUE permet de planifier et d'organiser l'accueil.
- **La psychologue** apporte une écoute individualisée à l'aidant et participe au projet de la personne accueillie.
- **L'équipe composée d'un personnel formé** est présente sur des activités qui permettent de maintenir les capacités cognitives (ateliers mémoire, cuisine, lecture de comte, jardinage...).
- **Des intervenants extérieurs** proposent des activités physiques adaptées (arthérapeute, musicothérapeute, association...).



Afin de vous aider à financer l'accueil à LA MAISON BLEUE, une aide financière du Conseil Général peut être obtenue grâce à l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (l'APA).

L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi.

Des accueils à la demi-journée sont réalisés.

Le repas est compris dans les accueils journaliers. Il est également possible pour les accueils de demi-journée.



Les autres services de la filière d'aide et d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs proches présents sur le territoire châtelleraudais :

- **La plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants :** propose information, aide, soutien et répit aux aidants et/ou au couple aidant-aidé. (Géré par le CCAS de Châtelleraud en partenariat avec la Mutualité de la Vienne).
- **L'Équipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A.) :** intervient auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, afin de favoriser le maintien à domicile. (Administré par la Mutualité de la Vienne en partenariat avec le C.C.A.S de Châtelleraud).
- **La Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des personnes Alzheimer (MAIA) :** Un gestionnaire prend en charge des situations complexes de personnes Alzheimer afin d'apporter des solutions et de coordonner les actions autour des besoins de l'utilisateur. Ce service est accessible sur orientation de professionnels. (Administré par le GCS Réseau Gérontologique Ville-Hôpital du Grand Poitiers).

DES GROUPES DE PAROLE sont organisés par France-Alzheimer tous les mois au C.C.A.S.
Infos et renseignements au **05.49.02.13.45**

Réalisé par les personnes de l'Accueil de Jour Expérimental



CONTACT

Nathalie NAVARRO
Responsable de la Maison Bleue

LA MAISON BLEUE Accueil de jour

27 rue Marcellin Berthelot - Châtelleraud
05 49 21 01 79



C.C.A.S.

5 rue Madame - B.P. 832
86108 Châtelleraud Cedex
Tél: 05 49 21 01 79 - Fax: 05 49 02 19 40



BESOIN D'AIDE ?
05 49 21 01 79

ACCUEIL DE JOUR La Maison Bleue



*Maladie d'Alzheimer
et troubles apparentés*

